



## **Handicap : quel bilan pour le quinquennat qui s'achève ?**

### **Un billet du Think tank *Handicap, République et Société***

Le 3 mai 2017, le Président la république, Emmanuel Macron, faisait du handicap sa carte blanche lors du débat d'entre 2 tours. Où en est-on 4 ans et demi plus tard ?

Si le handicap a bien été une priorité affichée du quinquennat, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes que cette déclaration avait générée. Le programme de 2017 a été globalement tenu. L'allocation aux adultes handicapés, a bien été augmentée de plus de 100 €, l'accessibilité numérique a été encouragée, le don de RTT entre collègues bien été permis, le compte personnel de formation bien été abondé pour les salariés en situation de handicap, la scolarisation en milieu ordinaire a bien été encouragée. Des mesures qui n'étaient pas au programme du candidat Macron ont également été mises en œuvre : notamment la création d'une prestation de compensation du handicap parentalité, sous l'impulsion d'Adrien Taquet. Le droit des personnes sous tutelle a été permis, ainsi que l'éligibilité des personnes concernées (mesures contestables dans le cas où le discernement du majeur protégé serait atteint). Voilà pour la partie face.

Côté pile, la simplification tant promise n'a pas eu lieu : en effet, aujourd'hui le handicap est toujours une compétence départementale. Ce qui signifie que chaque territoire est libre d'appliquer sa politique y compris de ne pas déployer les droits à vie instaurés en 2019. En effet aucun dispositif juridique ne prévoit leur déclenchement.

L'école inclusive tant vantée, s'avère être une mauvaise réponse, faute d'enseignants spécialisés suffisants et de formation supplémentaire des enseignants actuellement en poste. Enfin dans de trop nombreux cas, elle se traduit par une scolarisation à temps partiel avec une validation des acquis qui laisse à désirer. En effet aujourd'hui de trop nombreux élèves en situation de handicap passent de classe en classe, sans validation des acquis pourtant nécessaire. L'inclusion au

forceps va envoyer une génération au casse-pipe. Ce n'est pas une égalité de traitement qu'il faut viser mais bien de s'assurer que l'ensemble des élèves en situation de handicap puissent disposer des moyens nécessaires à l'acquisition des connaissances indispensables à leur autonomie future.

17 ans après la loi de 2005 : de trop nombreuses infrastructures sont encore inaccessibles, notamment dans les transports. De trop nombreux commerces n'ont pas été aménagés. La part de logement accessible dans les nouveaux programmes de construction a été réduite. La compensation du handicap, au travers de la PCH n'a pas vu ses plafonds augmenter depuis 2005. C'est pourtant une urgence : en effet il y a eu depuis 2005 plus de 21,4 % d'inflation. En matière de ressources des personnes handicapées, là encore le bilan est contrasté : le complément de ressources de l'AAH a été supprimé, le plafond de ressources pour les couples avait été abaissé à 1.8 fois l'AAH contre 2 fois l'AAH auparavant, avant l'instauration d'un abattement forfaitaire de 5000 € face à la pression nécessaire des oppositions parlementaires, en faveur d'une non prise en compte des revenus du conjoint dans le calcul de ladite allocation. Les allocataires ne peuvent plus détenir de plan épargne logement, du fait de l'instauration du prélèvement forfaitaire unique. C'est en soi une absurdité, puisque ce plan comporte en plus des intérêts de l'épargne l'acquisition de droits à prêt, prêts pourtant difficiles à obtenir, du fait des surprimes d'assurance notamment.

Le chômage des personnes handicapées, bien qu'en baisse, reste 2 fois supérieur à la moyenne nationale. Dans le même temps les financements de l'AGEFIPH qui gère la collecte et le financement des adaptations des salariés du privé s'écroulent : c'est 33.6% (inflation incluse ) de financements en moins par rapport à 2008.

De plus nous sommes particulièrement inquiets de l'état du système de santé. En effet nous ne sommes pas armés pour prendre en charge les covid's longs invalidants ainsi que la future explosion du nombre de séniors dépendants dans les prochaines années.

C'est une nouvelle stratégie globale qu'il faut porter pour le prochain quinquennat et ce quel que soit le locataire de l'Élysée.

Le think tank **Handicap République et Société** aura à cœur de présenter, fin janvier, un ensemble de 70 propositions de réformes cohérentes, dans la perspective de 2 échéances majeures pour notre pays : la présidence française de l'Union Européenne et la perspective de l'élection présidentielle.

Retrouvez un dossier complet sur le site [www.handicaprepubliquesociete.fr](http://www.handicaprepubliquesociete.fr) Twitter @assohrs